

CORONAVIRUS

5.000 personnes Grand-Place, un pari risqué ?

Le spécialiste des maladies infectieuses, Nathan Clumeck, assure que grâce à l'utilisation du Covid Safe Ticket, « toutes les conditions sont remplies pour que le risque sanitaire soit très faible ».

MAXIME BIERMÉ

Les grands événements reprennent à Bruxelles. Ce week-end, des milliers de personnes sont attendues sur la Grand-Place à l'occasion de deux concerts gratuits. Le premier, vendredi, pour la fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles puis, le lendemain, pour marquer les 40 années de carrière du groupe Indochine.

Des milliers de personnes massées qui dansent et chantent, sans masque ni distanciation sociale grâce à l'utilisation du Covid Safe Ticket (CST). Le pass sanitaire à la belge a déjà fait ses preuves tout l'été. Encore tout récemment, 3.000 étudiants ont pu profiter d'un « TD » sur la place De Brouckère, nez et bouche à l'air libre, alors que tous les signaux (contaminations, hospitalisations et vaccination) sont dans le rouge à Bruxelles.

Pourtant, à en croire Nathan Clumeck, professeur en maladies infectieuses à l'ULB et médecin au CHU Saint-Pierre, il n'y a aucune raison de s'inquiéter de la tenue de ce type d'événement dans la capitale. « Mon raisonnement est simple », explique celui qui est aussi le conseiller covid du bourgmestre Philippe Close (PS). « On veut protéger les gens, ce qui passe par le masque ou la vaccination. Grand-Place, on est en plein air ce qui diminue déjà le risque. Si en plus, on a filtré pour n'avoir que des vaccinés (ou des personnes testées négatives via un test rapide ou PCR, NDLR), on a toutes les conditions pour que le risque soit très très faible. »

On sait pourtant que la mise en place d'un pass sanitaire n'a pas empêché les contaminations dans les boîtes de nuit françaises, allemandes ou hollandaises ces dernières semaines. « Il est vrai que malgré la vaccination, certaines personnes peuvent être infectées », nuance Nathan Clumeck. « Mais il s'agit d'une minorité des participants et ceux qui portent le virus ne vont pas terminer à l'hôpital aux soins intensifs. On pourrait toujours faire mieux mais on veut surtout protéger des formes graves de la maladie. »

Pour protéger au maximum les participants aux deux concerts de ce week-end, la Grand-Place sera littéralement « vidée » en milieu d'après-midi. « Ce jeudi, on aura déjà des zones qui ne seront accessibles que sur présentation



Indochine sera à Bruxelles samedi soir pour fêter ses 40 ans de carrière.

© PASCAL BONNIÈRE/VDN.

du Covid Safe Ticket », précise Geoffrey Campé, de Brussels Major Events. « Cela concerne la scène, les loges, la régie. Tout notre personnel aussi aura dû présenter un CST. »

CST pour tout le monde

Vendredi et samedi, pour rester attablé à la terrasse d'un café Grand-Place, touristes et habitués devront aussi montrer leur CST dès le milieu de l'après-midi. A partir de 17 h 15, tout le monde sera emmené vers la sortie. Une opération pas facile puisqu'il s'agit d'un lieu public mais qui avait déjà été « testée » avec succès, lors de la célébration des médaillés olympiques, début septembre.

Les fans de Clara Luciani vendredi et d'Indochine samedi pourront se présenter à l'une des quatre entrées (aux quatre coins de la place), à partir de 18 heures. Les autres rues seront utilisées comme issues de secours. Ils se feront contrôler à trois reprises : pour vérifier le CST, ensuite le ticket du concert (c'est complet samedi) et la fouille des sacs.

Une réunion a été organisée mercredi après-midi avec la zone de police afin de s'assurer que des attroupements ne puissent pas se produire dans les rues autour de la Grand-Place. « Les policiers seront là pour dire aux gens de circuler, d'aller dans une autre file ou une autre entrée », précise Geoffrey Campé. « Le but est de garder au maximum les gens en mouvement et d'éviter la stagnation. »

En Flandre, on se passe du Covid Safe Ticket

En Flandre, c'est le Championnat du monde de cyclisme qui rassemble ces jours-ci des dizaines de milliers de personnes qui s'amusent le long des circuits. Dans la Région la plus vaccinée du royaume, et de loin, les autorités flamandes se sont contentées d'en appeler à la responsabilité de chacun, sans Covid Safe Ticket ou masque obligatoire. Cela ne choque pas Nathan Clumeck, professeur en maladies infectieuses (ULB et CHU Saint-Pierre) : « Cela se passe en plein air, ce qui diminue le risque de manière considérable. Demander le pass semblait compliqué, mais je pense qu'ils auraient dû dire aux gens "soyez responsables mais si vous faites partie des populations à risques, mettez un masque". Un diabétique, obèse, qui suit un traitement devrait le faire pour éviter d'être réinfecté, même s'il est protégé par la vaccination. » M.BMÉ

Paul Magnette sur l'idée de préaccord de 90 millions pour la prolongation des mesures covid : « C'est dérisoire ! »

La prolongation des mesures covid ? La Vivaldi est comme ça... En milieu de matinée mercredi, on nous explique à très bonne source rue de la Loi que c'est en bonne voie, on peut parler d'un préaccord, à confirmer en conseil des ministres électronique – Alexander De Croo s'est envolé pour New York. Nous prenons connaissance d'une note précise : le chômage temporaire corona est prolongé jusqu'au 31 décembre, le gouvernement libère à cet effet une enveloppe de 25,4 millions d'euros ; le droit-passerelle, pour les indépendants, est maintenu lui aussi, jusqu'au 31 décembre, et sera octroyé à celles et ceux qui enregistrent un recul de 65 % dans leur chiffre d'affaires par rapport à l'an dernier, cela pèse 35,4 millions d'euros ; le fédéral libère 15 millions d'euros permettant de financer, au moins en partie, la prime de 50 euros par mois accordée aux bénéficiaires du revenu d'intégration et aux petits pensionnés ; on dégage 14,35 millions pour le rail ; la TVA sur le gel et les masques s'élèvera à 6 % jusqu'au 31 décembre. Total : l'opération pèse 90,15 millions d'euros. Tout baigne ? La coalition roule ? Dans l'après-midi, Paul Magnette (PS) recadre : « Un accord ? Quel accord ? Là, on est sur 90 millions alors qu'on a claqué 24 milliards sur l'année, en moyenne 2 milliards par mois ! On a besoin de plus pour le chômage économique, pour les aides sociales, et d'autres mesures, comme le ferroviaire. 90 millions, c'est dérisoire. Dans ces conditions, c'est une prolongation des mesures à tout petit régime, trop petit régime. Quant aux 15 millions pour le revenu d'intégration, on ne sait rien faire avec ça. » DAVID COPPI

toire de chaque commune wallonne » fait encore défaut et doit venir compléter l'évaluation.

Bref, résume-t-on du côté des autorités wallonnes : « L'accord est insuffisant en termes de résultats sur la propreté publique. » L'actuelle ministre de l'Environnement, Céline Tellier (Ecolo), est soucieuse que les choses se fassent avec sérieux. « Je veux mettre davantage les producteurs d'emballage face à leurs responsabilités pour diminuer la production d'emballages, mettre sur le marché des emballages plus réutilisables et agir plus énergiquement pour que la propreté publique s'améliore sur le terrain », dit-elle.

Le privé ne ménage en tout cas pas ses efforts et de nombreuses sociétés de relations publiques et de communication lui disent merci. En 2020, les opérations pour prévenir et combattre le malpropreté, pour sensibiliser le public et soutenir la répression ont mobilisé plus de 3,8 millions d'euros privés et 2,4 millions d'argent public. En 2019, la contribution privée était de 3,3 millions, le public ajoutant 1,2 million. Efficace ? Certains en doutent cependant : « Ces messages touchent surtout les convaincus. Les publics les plus sensibles, ceux qui abandonnent leurs déchets ne vont évidemment pas participer au nettoyage de printemps. »

Les communes favorables à une consigne

Budget total de l'opération de cette année : approximativement 250.000 euros, dit-on à l'ASBL, qui annonce un budget de fonctionnement de 3,92 millions d'euros.

En 2018, une enquête a estimé les coûts de gestion annuelle des déchets sauvages et des dépôts clandestins en Wallonie à plus de 84 millions d'euros, pour un poids estimé à un peu plus de 30.000 tonnes. Plus de 90 % sont supportés par les Villes et les communes, dont un nombre croissant se prononcent en faveur de l'imposition d'une consigne en Wallonie.

évaluations intermédiaires réalisées par Be Wapp « sont toujours sujettes à discussion et ne permettent pas d'avoir une vue crédible et transparente sur la baisse réelle des dépôts clandestins et des déchets ». Chez Fost Plus, on plaide : « Une comptabilité précise de la quantité de déchets sauvages et de dépôts clandestins présents sur le terri-

Inondations : des containers pour les entreprises à Trooz



Un traiteur et un médecin vont profiter des deux premiers containers livrés.

© DOMINIQUE DUCHESNES.

Un petit pas pour la reconstruction de la Vesdre, mais un pas de géant pour des sinistrés qui ont tout perdu lors des inondations catastrophiques de la mi-juillet : ce mercredi, la Région wallonne a livré les deux premiers containers destinés à abriter les activités des entreprises et des indépendants privés de locaux. Symptomatiquement, l'opération s'est déroulée à Trooz, une des communes les plus touchées par les eaux déchaînées. Un traiteur et un médecin poursuivront leurs activités dans ces structures préfabriquées. La Wallonie finance l'opération pour 700 containers. A ce stade, une dizaine seulement ont été commandés. E.D.